



Objet : Information sur le plan de continuité des activités Coronavirus Covid-19

1. Introduction

Notre plan de continuité s'inscrit dans les démarches de prévention et de lutte contre l'épidémie COVID-19. La société PACA ASCENSEURS SERVICES doit anticiper l'organisation de ses services en situation d'épidémie.

Ce plan permettra de répondre à une double exigence : celle de maintenir un service pour les personnes (usagers) et de garantir la sécurité des équipements.

Il s'agit d'une gestion de crise et de mesures exceptionnelles de réorganisation de l'activité de notre société.

Le plan de continuité des activités de notre entreprise auprès de ses clients, de ses collaborateurs et des personnes en contact physique avec ces derniers se décline comme suit :

- **Information et protection des salariés :** notre communication est faite régulièrement auprès des salariés de l'entreprise, précisant les mesures de prévention à prendre et renouvelée sur la base des informations mises à sa disposition par les instances publiques compétentes.
- **Maintien des activités :** à ce jour, notre société ne rencontre pas d'empêchement pour l'exercice de ses activités qui sont néanmoins dépendantes des décisions qui pourraient être prises par les pouvoirs publics. Toutefois, notre société assurera une continuité de service auprès de ses clients sur les équipements et les chantiers définis comme critiques pour le bon fonctionnement de leurs activités, en adaptant aux besoins réels, les moyens techniques et humains..
- **Cellule de crise :** mise en place afin de vérifier la faisabilité opérationnelle de notre plan de continuité, elle doit permettre de s'adapter aux évolutions pendant toute la période de propagation du virus.

2. Mesures mises en place dès à présent - Information du personnel

Les règles suivantes sont à appliquer dans notre activité de tous les jours :

- Saluer sans se serrer la main, sans contacts directs, pas d'embrassades : cette action est importante et à impérativement respecter !
- Porter des gants lors de des interventions sur sites, en privilégiant les gants latex qui sont et seront fournis, en dehors des protections électriques et gants de manutention. (stocks constitués)
- Se laver très régulièrement les mains, utiliser les lingettes désinfectantes ; en l'absence de ressources en gel hydro alcoolique, l'utilisation des gants et **lingettes désinfectantes** est à prioriser et se laver les mains dès que possible et autant de fois que nécessaire.
- *Concernant les gels hydro alcooliques, compte tenu de la rupture des stocks, mais de la possibilité de fabrication par les pharmacies, nous*

**Siège social et
Agence de MARSEILLE**
ZAC de l'Agavon - 4, av. Lamartine
13170 LES PENNES MIRABEAU
Tél. : 04 42 34 13 70
Fax : 04 42 34 13 73

Agence d'AIX EN PROVENCE
Parc des Vallades
210, chemin des Valladets
13510 EGUILLES
Tél. : 04 42 38 98 74
Fax : 04 42 28 85 71

Agence d'AVIGNON
15 allée des Bouleaux
ZI Courtine
84000 AVIGNON
Tél. : 04 90 15 04 84
Fax : 04 90 15 04 33

Agence CÔTE D'AZUR
1900 Route des Crêtes
Les collines de Sophia E3
06560 SOPHIA ANTIPOLIS
(Valbonne)
Tél. : 04 93 34 59 07
Fax : 04 93 34 59 15

Agence GARD-HÉRAULT
301, rue de la Garriguette
Lot 16
34130 SAINT-AUNÈS
Tél. : 04 67 55 79 39
Fax : 04 67 56 89 06

Agence RHONE-ALPES
35 rue Jules Guesde
69100 VILLEURBANNE
Tél. : 04 72 35 97 04
Fax : 04 26 03 12 26

Agence de RODEZ
Les Cassagnettes
5 impasse de l'Orée du Bois
12510 OLEMPS
Tél. : 05 65 75 64 91
Fax : 05 65 75 64 45

Agence de TOULON
ZI La Millonne
595 chemin des Negadoux
83140 SIX FOURS LES PLAGES
Tél. : 04 94 71 58 52
Fax : 04 94 71 60 35

Agence de TOULOUSE
5 avenue Pierre Semard
ZA de la Piche
31600 SEYSSES
Tél. : 05 62 14 16 50
Fax : 05 62 14 16 98



invitons nos agents à prévenir leurs responsables en cas de possibilité d'achat immédiat

- Tousser ou Eternuer dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Limiter les contacts directs avec les utilisateurs
- Annulation des réunions en entreprise
- Les réunions avec nos clients ne pourront se faire qu'en respectant les règles précitées et restant à distance d'1 m des autres participants

**Siège social et
Agence de MARSEILLE**
ZAC de l'Agavon - 4, av. Lamartine
13170 LES PENNES MIRABEAU
Tél. : 04 42 34 13 70
Fax : 04 42 34 13 73

Agence d'AIX EN PROVENCE
Parc des Vallades
210, chemin des Valladets
13510 EGUILLES
Tél. : 04 42 38 98 74
Fax : 04 42 28 85 71

Agence d'AVIGNON
15 allée des Bouleaux
ZI Courtine
84000 AVIGNON
Tél. : 04 90 15 04 84
Fax : 04 90 15 04 33

Agence CÔTE D'AZUR
1900 Route des Crêtes
Les collines de Sophia E3
06560 SOPHIA ANTIPOLIS
(Valbonne)
Tél. : 04 93 34 59 07
Fax : 04 93 34 59 15

Agence GARD-HÉRAULT
301, rue de la Garriguette
Lot 16
34130 SAINT-AUNÈS
Tél. : 04 67 55 79 39
Fax : 04 67 56 89 06

Agence RHONE-ALPES
35 rue Jules Guesde
69100 VILLEURBANNE
Tél. : 04 72 35 97 04
Fax : 04 26 03 12 26

Agence de RODEZ
Les Cassagnettes
5 impasse de l'Orée du Bois
12510 OLEMPES
Tél. : 05 65 75 64 91
Fax : 05 65 75 64 45

Agence de TOULON
ZI La Millonne
595 chemin des Negadoux
83140 SIX FOURS LES PLAGES
Tél. : 04 94 71 58 52
Fax : 04 94 71 60 35

Agence de TOULOUSE
5 avenue Pierre Semard
ZA de la Piche
31600 SEYSSES
Tél. : 05 62 14 16 50
Fax : 05 62 14 16 98

3. Rédaction du plan de continuité de l'activité

3.1 Des effectifs réduits

En situation d'épidémie, il est à prévoir une réduction importante de nos effectifs. Nous envisageons un absentéisme de 10 à 30% pendant toute la période épidémique. Face à cela, la rédaction du plan de continuité permet de mesurer le manque de personnel à prévoir.

L'absentéisme de la direction peut également perturber l'organisation habituelle de la structure et doit être anticipé.

3.2 Un accès aux fournisseurs compromis

L'établissement fait régulièrement appel à des fournisseurs, notamment concernant

- Approvisionnement en pièces détachées courantes
- Approvisionnement en pièces détachées « lourdes » de modernisation
- Matériels divers : droguerie et produits d'entretien.
- Elimination des déchets contaminés et ménagers

Si du fait de l'épidémie, l'un de ces fournisseurs devait arrêter ses services, la continuité d'activité pourrait être compromise au niveau de certaines de nos actions ou du respect de nos plannings et engagements.

3.3 Des règles d'hygiène plus strictes

Les usagers peuvent également présenter des infections respiratoires aiguës basses, dont le virus COVID-19. Les mesures barrières limitant les risques de contagion seront scrupuleusement mises en place. Ceci implique certaines transformations dans l'organisation du travail et un alourdissement général des charges de travail.

3.4 Redéploiement du personnel

Préparer une organisation pour maintenir l'activité en sécurité quel que soit le niveau d'absentéisme. Tenir compte de la fermeture des crèches et des écoles, collèges, lycées.

Très peu de missions peuvent être ajournées en situation épidémique.

Le fonctionnement est déjà concentré sur des **missions essentielles : assurer la sécurité des installations et l'accès aux équipements techniques.**

Une nouvelle hiérarchisation des tâches est adoptée : **les actions de maintenance pure peuvent être reportées. Il s'agit là de prioriser le dépannage des installations et l'intervention pour usagers bloqués.**

Dans le cadre d'interventions d'équipes de réparation sur des remplacements de pièces courantes, les délais seront priorisés par typologie de bâtiment. (1- santé, 2- IGH & bâtiments de production, 3- bâtiment de plus de 6 étages, 4- autres)



Les équipes travaux continueront leur activité, sauf dans les zones ou bâtiments confinés. Toutefois, nous restons dépendants de l'accès aux pièces détachées de nos fournisseurs.

La liste des fournisseurs habituels permet de répondre à la paralysie éventuelle d'un fournisseur, mais les délais peuvent ainsi être impactés.

3.5 Télétravail

Seul le personnel administratif peut être amené à effectuer ses tâches en télétravail depuis son domicile, à l'exception du standard téléphonique.

Pour cela, une connexion « citrix » simple permet de se raccorder au réseau sécurisé, y compris depuis un ordinateur personnel. Le service informatique assurera à distance la formation.

Le standard téléphonique peut être transféré en cas de besoin vers un centre de veille comme cela est le cas en horaire d'astreinte, soirs, week-ends et jours fériés.

3.6 Mesures de prévention

Actualiser le document unique d'évaluation des risques pour intégrer le risque lié à la pandémie et les nouveaux risques générés par le fonctionnement dégradé de l'entreprise.

=> en cours

Définir des mesures destinées à freiner la contagion (consignes aux personnels et visiteurs, gestion de la ventilation des locaux, gestions des entrées, gestions des déchets contaminés.

=> réalisé

Déterminer les équipements de protection individuelle nécessaires & Disposer d'équipements de protection individuelle en nombre suffisant et préparer une information du personnel pour une utilisation efficace.

=> réalisé

PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Avancement des points principaux de notre Plan de Continuité d'Activité en date du 13 mars 2020, au regard des dernières recommandations officielles communiquées par le gouvernement le 13 mars 2020.

Le CSE PACA ASC.
(son secrétaire)

La Direction

**Siège social et
Agence de MARSEILLE**
ZAC de l'Agavon - 4, av. Lamartine
13170 LES PENNES MIRABEAU
Tél. : 04 42 34 13 70
Fax : 04 42 34 13 73

Agence d'AIX EN PROVENCE
Parc des Vallades
210, chemin des Valladets
13510 EGUILLES
Tél. : 04 42 38 98 74
Fax : 04 42 28 85 71

Agence d'AVIGNON
15 allée des Bouleaux
ZI Courtine
84000 AVIGNON
Tél. : 04 90 15 04 84
Fax : 04 90 15 04 33

Agence CÔTE D'AZUR
1900 Route des Crêtes
Les collines de Sophia E3
06560 SOPHIA ANTIPOLIS
(Valbonne)
Tél. : 04 93 34 59 07
Fax : 04 93 34 59 15

Agence GARD-HÉRAULT
301, rue de la Garriguette
Lot 16
34130 SAINT-AUNÈS
Tél. : 04 67 55 79 39
Fax : 04 67 56 89 06

Agence RHONE-ALPES
35 rue Jules Guesde
69100 VILLEURBANNE
Tél. : 04 72 35 97 04
Fax : 04 26 03 12 26

Agence de RODEZ
Les Cassagnettes
5 impasse de l'Orée du Bois
12510 OLEMPS
Tél. : 05 65 75 64 91
Fax : 05 65 75 64 45

Agence de TOULON
ZI La Millonne
595 chemin des Negadoux
83140 SIX FOURS LES PLAGES
Tél. : 04 94 71 58 52
Fax : 04 94 71 60 35

Agence de TOULOUSE
5 avenue Pierre Semard
ZA de la Piche
31600 SEYSSES
Tél. : 05 62 14 16 50
Fax : 05 62 14 16 98